

VADEMECUM DNL (SELO¹/HORS SELO)

Baccalauréat

- 1. Modalités de passation de l'évaluation orale spécifique**
- 2. Modalités d'attribution de la note sanctionnant la scolarité de l'élève dans sa section au cours de la classe de terminale**
- 3. Conception des sujets et travail avec la DEC**
- 4. Points particuliers en lien avec la réforme du lycée (enseignement scientifique, mathématiques)**
- 5. Modalités d'attribution de la note à l'évaluation orale du baccalauréat**
- 6. Annexes**
 - Annexe 1 : modèle sujet et consignes
 - Annexe 2 : outil d'aide à l'évaluation
 - Annexe 3 : fiche individuelle du candidat (voies générale et technologique)

Ce vademécum s'inspire des textes en vigueur au moment de sa rédaction :

- Arrêté du 20 décembre 2018 (bulletin officiel n°3 du 17 janvier 2019, BCG/BTN) ;
- Note de service du 23-7-2020 (bulletin officiel spécial n° 6 du 31 juillet 2020) ;

¹ Sections européennes et de langues orientales

1) Modalités de passation de l'évaluation orale spécifique (80% de la note globale)

Durée de l'épreuve SELO : 20 minutes / Préparation : 20 minutes

Durée de l'épreuve HORS SELO (LGT) : 10 minutes / Préparation : 10 minutes

Les évaluateurs sont :

- ✦ En SELO : un professeur de la langue vivante de la section et, sauf impossibilité, un professeur de la discipline non linguistique ; ces professeurs ne peuvent pas examiner leurs élèves de l'année en cours.
- ✦ Hors SELO : un professeur de la discipline non linguistique et, sauf impossibilité, un professeur de la langue vivante concernée. Dans la mesure du possible, ces professeurs ne peuvent pas examiner leurs élèves de l'année en cours.

Première partie

- ✦ SELO : Cette première partie consiste en une prise de parole en continu fondée sur un support documentaire adossé à une thématique traitée en classe et inconnu du candidat.
Durée : 10 minutes maximum
Le format du support documentaire :
Un ou deux documents de typologie variée (textes, documents iconographiques, sonores ou audiovisuels) portant sur une thématique traitée en terminale.
Le ou les textes choisis ne doivent pas dépasser une quinzaine de lignes au total.
- ✦ Hors SELO : Cette première partie consiste en une prise de parole en continu, et s'appuie sur des ressources produites par le candidat adossées à l'enseignement reçu en DNL au cours de l'année de terminale.
Durée : 5 minutes maximum
Le candidat présente donc l'équivalent d'un « sujet » avec un ou deux documents de son choix. Les documents sont de même nature que ceux utilisés pour l'épreuve en SELO.

Ce qui est attendu du candidat en SELO et en HORS SELO

- Au-delà de la discipline non linguistique, il s'agit d'évaluer le niveau de maîtrise de la langue acquis au cours de la scolarité, ici en expression en continu et la capacité du candidat à communiquer en langue étrangère. Le candidat doit donner la preuve qu'il sait rendre compte du ou des documents de manière précise et nuancée, qu'il sait en dégager les idées principales et les enjeux.
- En principe, les examinateurs ne prennent pas la parole. Toutefois, dans le cas où le candidat commet un contresens majeur, ou si son intervention n'excède pas quelques minutes, le jury peut intervenir pour l'aider à reprendre son discours. Il ne s'agit pas d'entrer dans un questionnement pris en charge par les examinateurs mais, par le biais de relances, de mots-clés, de déclencheurs permettant d'intervenir à *minima*, d'aider le candidat à se remettre en selle et à reprendre le cours de son développement.
- Enfin, il convient d'entraîner les élèves sur la totalité du cursus à rendre compte d'un support sans que ce dernier ne devienne un prétexte à plaquer artificiellement un cours. Pour autant, il est attendu que le candidat soit capable de mettre en relation le support avec la thématique étudiée pendant l'année – tout approfondissement de ces mises en relation sera à valoriser -. Les meilleures prestations sont celles qui font la preuve que le candidat a su mobiliser ses connaissances et ses compétences au service du support documentaire. L'épreuve s'inscrit donc dans une démarche d'évaluation positive afin que le candidat puisse effectivement faire la démonstration de tout son potentiel.

Seconde partie

- Il s'agit d'un entretien mené librement en évitant les questions stéréotypées.
Durée : 10 minutes maximum (SELO) / 5 minutes maximum (HORS SELO).
- L'entretien prend appui sur une liste des thématiques étudiées dans cette discipline, fournie à titre d'information par le candidat le jour de l'épreuve.

L'entretien peut porter sur :

- o les travaux et activités effectués dans l'année, dans la discipline non linguistique ;
- o les travaux et activités effectués dans le cadre de la section ;
- o l'ouverture européenne ou orientale et les diverses formes qu'elle a pu prendre dans l'établissement : partenariat, mobilité individuelle ou collective, échanges, clubs, journaux, relations internet, etc..
- o les liens éventuels qui ont pu être faits avec les axes culturels des programmes de langues vivantes

NB : Les questions liées à la vie de la section ou l'ouverture internationale peuvent prendre appui sur des travaux réalisés sur l'ensemble du cycle terminal (1^{ère} et Terminale).

- La liste des thématiques figure sur la fiche individuelle du candidat, visée par les enseignants de DNL et /ou le chef d'établissement. Le jury n'a donc pas à juger de la pertinence des thématiques proposées par le candidat.
- L'entretien est conduit de manière à valoriser le parcours du candidat et ses acquis au sein de la section.
- Cette seconde partie permet une réelle ouverture et vise à donner au candidat la possibilité de s'exprimer de manière libre et spontanée, en un mot d'investir pleinement une parole à la première personne. Au-delà de la seule discipline non linguistique, il s'agit d'évaluer le niveau de maîtrise de la langue acquis au cours de la scolarité, ici en interaction.
- Cette seconde partie n'est surtout pas le prolongement disciplinaire de la première partie. Néanmoins, les questions proposées en termes de contenus, de démarches et d'activités doivent s'inscrire dans la vie de la section/étude de la DNL, au sens large.

2) Modalités d'attribution de la note sanctionnant la scolarité de l'élève dans sa section au cours de la classe de terminale (20% de la note globale)

- Cette note est attribuée :
 - a) En SELO : conjointement par le professeur de langue et le ou les professeur(s) de la ou les DNL(s) ;
 - b) Hors SELO : par le ou les professeur(s) de la ou les discipline(s) non linguistique(s) et, sauf impossibilité, par un professeur de la langue vivante concernée.

A l'image de l'épreuve spécifique, le travail en binôme DNL/LV est indispensable. Cette note prend en compte :

- o la participation spontanée ou suscitée lors du travail oral dans la classe,
 - o la qualité de certains travaux imposés, oraux, écrits ou pratiques, réalisés au cours de l'année : brefs comptes rendus de lecture, commentaires de documents, productions personnelles, rapports ou exposés de nature professionnelle, etc.,
 - o la maîtrise de la langue, dans un domaine spécialisé et plus généralement dans une situation de communication.
- Il importe donc de varier les travaux et les sollicitations qui fonderont cette note – un oral blanc ne saurait en aucun cas suffire -.
 - L'importance du champ oral est réaffirmée.
 - La prise en compte de la progression de l'élève durant l'année est à considérer tout comme la constance de ses efforts et de son investissement. La performance garde toute son importance, mais elle ne constitue pas le seul critère.

De manière générale, il importe de garder présent à l'esprit que l'épreuve spécifique de DNL n'est pas une épreuve de spécialité disciplinaire ou professionnelle, qu'elle sanctionne un parcours de 2 à 3 ans d'investissement et qu'il s'agit d'un choix, non d'une épreuve obligatoire : toute réussite, même partielle, est à valoriser. La bienveillance est de mise.

La note attribuée impacte directement l'attribution – ou la non attribution – de l'indication « section européenne » ou « discipline non-linguistique » sur les diplômes des baccalauréats général et technologique. Le candidat doit obtenir au minimum 10/20 à l'évaluation spécifique (note d'examen + note de scolarité pour l'année de Terminale) pour obtenir la mention DNL (la mention européenne en SELO est aussi conditionnée à un minimum de 12/20 aux épreuves communes de langue vivante).

3) Conception des sujets et travail avec la DEC

Protocole conjoint de travail DEC/INSPECTION

- Chaque IA-IPR des DNL concernées envoie à la DEC les thématiques retenues, concaténées par la DEC dans un seul et même document. Penser à inclure également les axes culturels des programmes de langues vivantes. Envoi du document récapitulatif par la DEC à l'ensemble des lycées et non plus envoi par le doyen.
- Transmission à la DEC par l'inspecteur de chaque discipline (DNL et LV) des noms des concepteurs de sujets SELO.
- Transmission à la DEC par les inspecteurs de langues des noms des enseignants participant aux commissions de sujets.
- Envoi par la DEC de l'appel à sujets aux enseignants concepteurs avec maquette support du sujet et nombre de sujets à fournir (voir annexe 1 – maquette + consignes).
- Réception par la DEC des sujets classés par DNL sur espace sécurisé.
- Organisation de la commission de choix de sujets conjointement DEC/inspection : date retenue, nom des concepteurs à convoquer, nom des professeurs de langues à convoquer, salles à réserver.
- Mise à disposition des inspecteurs de DNL et de LV, en amont de la commission, d'un exemplaire papier des sujets pour lecture anticipée.
- Tenue de la commission de choix de sujets : sujets mis sur clés et imprimés, retour des sujets définitifs sur clé et au format Word (.doc ou .docx) et obligatoirement .pdf en joignant une feuille récapitulative des sujets et leur ordre de classement.

Conception des sujets

- Les sujets sont constitués d'un support documentaire. Dans le cas où le support est constitué de deux documents, ceux-ci doivent être complémentaires et permettre des mises en relation.
- Pour un document audio ou vidéo, la durée n'excèdera pas 1 minute 30. Les vidéos ne sont pas sous-titrées, ni en langue cible ni en français. Pour les documents audio et vidéo, une transcription écrite est à fournir avec la proposition de sujet.
- Les formats sont à apprécier avec discernement, étant entendu qu'un support court peut présenter de réelles difficultés lexicales ou syntaxiques, voire une densité informationnelle telle qu'elle requiert plusieurs lectures/écoutes/visionnages attentives et chronophages. *A contrario*, un support un peu plus long peut être de compréhension plus aisée.
- Dans le cas d'un corpus de deux documents, la longueur et/ou la difficulté d'accès des documents est à adapter. On veillera également à ne pas additionner les difficultés : la mise en relation entre les deux documents doit être explicite.
- En tout état de cause, il importe de garder présent à l'esprit que les candidats ne disposent que d'un temps de préparation très bref (20 minutes) et que le support ne doit présenter aucune difficulté excessive de quelque nature que ce soit.
- Les documents proposés ne doivent pas comporter d'obstacles à une compréhension rapide : il existe une différence notable entre les supports de nature très variée utilisés en classe qui sont susceptibles

de présenter des difficultés spécifiques (contenus, lexique, approche, longueur...), voire ponctuellement une certaine technicité, et les supports d'examen qui ciblent les essentiels de chaque thème ou de chaque contexte professionnel.

- Il convient de réduire au maximum les éléments autour du support : vocabulaire, questions... On évitera les notes de lexique pour les supports audio et vidéo.

La consigne sera toujours la même : - *Explain the documents below, using your personal knowledge.*

- Un document peut être adapté d'un support original afin de le rendre plus concis, ou plus clair. Dans ce cas, il faut faire précéder la source de la tournure : « adapté de... ».
- Les coupes ne doivent pas nuire à la logique interne du document et être matérialisées par [...]
- La ponctuation en langues vivantes comporte un certain nombre de spécificités.
 - En anglais par exemple, tout signe de ponctuation est suivi d'un espace et il est systématiquement accolé au mot précédent : il n'y a jamais d'espace avant un signe de ponctuation – à la différence du français où les signes de ponctuation doubles (; / : / ? / !) sont précédés d'un espace.
 - Pour l'espagnol, il en va comme pour l'anglais. En outre, si les points d'interrogation et d'exclamation en début et en fin de phrase sont accolés au premier et au dernier mot de la phase, en revanche, ils sont séparés par un espace du mot qui les précède ou du mot qui les suit.
 - Les signes ne relevant pas de l'alphabet français (accents, tildes, ponctuation...) ne peuvent pas être portés à la main.

4) Points particuliers en lien avec la réforme du lycée (sciences et vie de la terre, sciences physiques, enseignement scientifique, mathématiques)

Enseignement de DNL en physique chimie et sciences de la vie et de la Terre en série générale

À partir de la classe de 1^{ère}, la DNL en physique-chimie et sciences la vie et de la Terre (SVT) peut être portée par deux enseignements :

- L'enseignement scientifique qui concerne tous les élèves de la série générale, quelle que soit leur spécialité, en 1^{ère} et terminale. Cet enseignement est majoritairement assuré par des professeurs des deux disciplines concernées. A la marge et dans certains établissements, des professeurs de mathématiques peuvent également y intervenir.
- En spécialité, physique-chimie ou SVT. Certains établissements peuvent proposer la poursuite de la DNL dans le cadre d'un enseignement de spécialité qu'il soit de physique-chimie ou de SVT. Une telle organisation pourrait imposer alors aux élèves de choisir telle spécialité pour poursuivre en section européenne, ce qui n'est pas dans la logique de la réforme du lycée.

Parfois, le choix est fait de déconnecter l'heure de DNL des enseignements classiques pour par exemple éviter de créer un groupe d'enseignement scientifique en DNL qui pourrait être perçu comme une « classe européenne ». En effet, les choix des spécialités imposent un brassage des élèves entre les enseignements dits de tronc commun et les enseignements de spécialité et il serait difficile et probablement pas souhaitable de brasser à nouveau entre enseignements de tronc commun.

En résumé, l'enseignement de DNL en physique-chimie et sciences de la vie de la Terre à partir de la classe de 1^{ère} générale, peut, selon les établissements, se retrouver :

- Dans l'enseignement scientifique ;
- Dans l'enseignement de spécialité ;
- Dans 1h ou 2h d'enseignement spécifique. Dans ce cas, les thèmes choisis recouvrent généralement les thèmes de l'enseignement scientifique.

Les choix dépendent de la politique d'établissement et des professeurs ayant la certification complémentaire.

Enseignement de DNL en mathématiques en série générale

Conformément à la note de service n° 2020-040 du 14 février 2020, l'enseignement de la DNL est adossé à une discipline du tronc commun ou de spécialité.

Concernant les Mathématiques, les programmes de DNL s'appuient sur les programmes d'enseignement commun pour la voie technologique et d'enseignement de spécialité pour la voie générale ; des ajustements sont toutefois possibles à la marge ; ils sont précisés ci-après.

Deux situations sont à distinguer :

- Il est possible, lorsque l'heure de DNL est décrochée, et si les emplois du temps le permettent, que des élèves qui ne suivent pas d'autre enseignement de mathématiques, depuis la fin de la classe de seconde ou de la classe de première, suivent la SELO en mathématiques et présentent l'épreuve orale spécifique. Pour ces élèves, l'enseignement en DNL et l'épreuve orale spécifique porteront sur des thèmes inclus dans les programmes de mathématiques de collège et de seconde.
- Pour les élèves qui suivent un enseignement de mathématiques en terminale (enseignement de spécialité et/ou enseignement optionnel « mathématiques complémentaires »), l'enseignement de la DNL et l'épreuve orale spécifique porteront sur des thèmes inclus dans le programme de l'enseignement optionnel « Mathématiques complémentaires ».

Les thèmes cités précédemment pour chacune des situations seront définis annuellement, au niveau académique.

Point de vigilance : les thèmes travaillés dans le cadre de l'enseignement de la DNL sont différents pour les deux situations d'élèves citées ci-dessus ; il est en conséquence important que les groupes d'élèves correspondant soient distincts en première et/ou en terminale.

Pour l'épreuve orale spécifique deux types de sujets seront élaborés pour répondre aux deux types de situation ; les jurys d'examineurs seront eux aussi distincts.

Dans le cadre de l'enseignement de la DNL, les six compétences qui caractérisent l'activité mathématique (chercher, modéliser, raisonner, représenter, calculer et communiquer) seront travaillées ; il est toutefois important que la compétence « communiquer » soit mise en avant, puisqu'il s'agit d'un enseignement dispensé dans une langue vivante. On privilégiera de ce fait des situations problèmes conduisant à expliquer une démarche ou un raisonnement, en évitant tout formalisme excessif, inutile dans le cadre de cet enseignement. De même, bien que décrire les étapes d'un calcul soit formateur car vecteur de sens en mathématiques et nécessitant un vocabulaire pratique et concret, on veillera à ne pas proposer des gammes de calculs, puisqu'il ne s'agit pas d'utiliser, dans le cadre de cet enseignement, de viser l'expertise calculatoire, mais d'amener les élèves à raisonner et argumenter dans la langue vivante, sur une situation mathématique. Le vocabulaire spécifique sera introduit pour répondre au besoin de la résolution d'un problème. On en profitera pour mettre en lumière les spécificités culturelles des Mathématiques dans les deux langues.

Lors de l'épreuve orale spécifique, le sujet pourra contenir un texte d'au plus quinze lignes. Si tel est le cas, on s'attachera à ce que ce texte soit au service de la situation mathématique étudiée. Des graphiques, diagrammes, ou autres descriptions de situations problème peuvent également être proposées. Compte tenu du court temps de préparation, le sujet comportera quelques questions dans le but d'aider et de guider le candidat.

5) Modalités d'attribution de la note à l'évaluation orale du baccalauréat

- L'outil d'aide à l'évaluation est conçu avec des niveaux de maîtrise visant les capacités du candidat à communiquer, en expression orale et en interaction, à partir du ou des supports documentaires.
- L'appréciation des niveaux de maîtrise se fait en binôme (professeur DNL/professeur LV). Chaque professeur se prononce sur le fond et la forme du discours, sur la recevabilité et la pertinence de l'argumentation, la présence et pertinence des références (inter-)culturelles, les capacités à prendre la parole et à interagir ainsi que la qualité et la richesse de la langue.
- Il est très important de garder présent à l'esprit la diversité des situations en nombre d'heures de cours et l'inévitable impact sur la maîtrise des connaissances et des méthodes, de l'aisance et la richesse linguistique. C'est la raison pour laquelle, pour les candidats à l'épreuve SELO, une fiche individuelle du candidat visée par le professeur de DNL et portant le cachet de l'établissement comporte, outre les thématiques travaillées par les élèves, des informations concernant les conditions de l'enseignement dans la section européenne. Si l'exigence principale est de valider un niveau de maîtrise de la langue, la bienveillance reste un élément essentiel de toute évaluation au baccalauréat, surtout en ce qui concerne les connaissances acquises.

ANNEXE 1

ÉPREUVE SPÉCIFIQUE DES SECTIONS EUROPEENNES DNL (à préciser) EN (*langue à préciser*)

Titre du thème général :

Consigne en tête ou en fin de document selon la langue. Pour une même langue, la consigne sera identique à l'ensemble des sujets.

Consignes arrêtées dans les différentes langues :

- *Bereiten Sie ein Referat mit geeigneter Gliederung und Argumentation zum vorgeschlagen Thema vor, indem Sie Informationen aus den vorliegenden Dokumenten entnehmen und eigene Kenntnisse einbringen.*
- *Explain the documents below, using your personal knowledge.*
- *Valiéndote de los datos proporcionados por los documentos y de tus conocimientos, haz una presentación organizada y argumentada del tema propuesto.*
- *Con l'aiuto dei documenti e delle conoscenze, presentare l'argomento.*

Document 1 : Titre.

En dessous du document : source, date, consulté le...

Document 2 : Titre

En dessous du document : source, date, consulté le...

Règles typographiques :

- Police Arial 12 ; interligne simple ; marges 2,5 cm partout. La police et les interlignes sont les mêmes dans tout le sujet.
- Les textes sont justifiés.
- La numérotation des lignes est continuée, le titre n'est pas compris dans la numérotation.
- Pour indiquer les coupes, utiliser les crochets : [...]
- Si le concepteur ajoute une introduction ou un chapeau avant le texte, il faut le mettre en italique.

ANNEXE 2

ÉVALUATION ORALE SPÉCIFIQUE DNL (SELO/HORS SELO) OUTIL D'AIDE A L'ÉVALUATION

GRILLE D'AIDE A L'EVALUATION : épreuve spécifique de DNL

NOM et Prénom du candidat :

DNL/Langue :

Série :

Sujet n° :

Exposé : prise de parole en continu		Entretien : prise de parole en interaction		Intelligibilité, recevabilité linguistique	
Degré 1 - discours simple et bref - prise en compte du doc - compréhension partielle - paraphrase succincte	1	Degré 1 - réactions simples et succinctes - essaie de communiquer	1	Degré 1 Langue intelligible malgré - lexique spécifique très limité - nombreuses erreurs syntaxiques - nombreuses erreurs phonologiques	2
Degré 2 - quelques connecteurs - idées essentielles, organisées et communiquées - analyse globale du document	3	Degré 2 - réactions simples et plus développées malgré des imprécisions par rapport au contenu - communication hésitante, sollicite aide et explication	3	Degré 2 Langue intelligible malgré - lexique spécifique peu étendu - présence d'erreurs syntaxiques et phonologiques	4
Degré 3 - discours nuancé, explicatif (logique et chronologique) - utilisation pertinente du lexique - connaissances de bases mobilisées pertinemment	5	Degré 3 - est actif dans l'échange : rebondit, exprime avis, complète analyse, se reprend et reformule si besoin - communication efficace - atteste d'une véritable implication dans la section ou montre une ouverture sur l'international	5	Degré 3 Langue globalement correcte au niveau de - la syntaxe - la phonologie Lexique approprié Langue assez fluide (utilise des expressions telles que <i>you know, well, anyway, let me think...</i> à bon escient)	6
Degré 4 - discours informé (acquis disciplinaires), argumenté, point de vue, élargit sur le thème - fait preuve de culture et d'esprit critique - analyse pertinente du document	7	Degré 4 - autonomie : ouvre nouvelles perspectives, réagit à l'inconnu, avis argumenté, sait relancer - TB communication : appréciation critique, culture relevant de la discipline choisie - atteste d'une véritable implication dans la section ou montre une ouverture sur l'international	6	Degré 4 Langue correcte syntaxiquement et phonologiquement Aisance, langue fluide proche de l'authenticité Lexique spécifique approprié et étendu	7
Total des points					



NOTE : /20	Appréciation :
------------	----------------

ANNEXE 3

FICHE INDIVIDUELLE DU CANDIDAT VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

 ACADÉMIE DE BESANÇON <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Baccalauréat Session 202... Général : Technologique : Évaluation orale spécifique DNL (SELO/HORS SELO)
Nom de l'établissement : Cachet de l'établissement	DNL : Langue : SELO : / HORS SELO : Nom du candidat :

Conditions de l'enseignement dans la section européenne			
Nombre d'heures hebdomadaires	Seconde	Première	Terminale
Langue vivante (SELO)			
DNL (SELO/Hors SELO)			

Liste des thématiques étudiées

Signature du professeur de DNL
Signature du chef d'établissement